Sif Malathion 50

Insecticide

Composition: 500g/l Malathion **Homologation N°:** 0256

Formulation: Concentré émulsionnable (EC)

Classification toxicologique: C

Présentation:

Sif Malathion est un insecticide de la famille des organophosphorés agissant par contact, ingestion et vapeur sur un ensemble des insectes ravageurs.

Usages et doses homologuées:

Culture	Ravageurs	Dose
Olivier	Mouche de l'olive	
	Psylle	
	Teigne	200 cc/hl
Pêcher	Mouche des fruits	200 (C/III
Agrumes	Cératite	
Tomate et Poivron	Pucerons	
Pommier et Poirier	Carpocapse	
	Pucerons	125 cc/hl
Vigne	Tordeuse de la grappe	

Délai avant récolte: 7 jours pour toutes les cultures autorisées. **Epoques d'utilisation:** Traiter dès l'observation des premiers insectes.

Mode de traitement : Parties aériennes

Compatibilité:

Le Sif Malathion est compatible avec la plupart des pesticides. Nous vous conseillons de faire un test de compatibilité avant tout mélange. Nous consulter pour plus de renseignements.

PRECAUTIONS A PRENDRE:

Le manipulateur du produit SIF MALATHION 50 doit être obligatoirement muni de tous les moyens de protection, vêtement spéciaux, gants en caoutchouc et bottes protectrices.

- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et en cas d'ingestion.
- Irritant pour la peau.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer les yeux pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas de complications.
- En cas de contact avec la peau, laver toutes les parties contaminées y compris les cheveux avec de l'eau el du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- En cas d'intoxication par ingestion, boire un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement.
- Si le patient est inconscient, ne pas faire boire de liquide ni provoquer le vomissement. Faire appel au Médecin.
- En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. En cas d'apparition de problème ou de malaises respiratoires persistants, appeler un médecin.
- L'antidote recommandé : Sulfate d'Atropine administré par voie intraveineuse jusqu'à mydriase des pupilles.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant toutes les opérations de traitement et de manipulation dudit produit.
- Interdire l'accès à la parcelle traitée à toute personne non impliquée dans les opérations de traitement et aux enfants.
- Après chaque traitement, laver les mains et le visage à l'eau et au savon et retirer les vêtements souillés. Ces derniers doivent être lavés avant réutilisation
- Eviter de traiter en pleine floraison : Produit dangereux pour les abeilles.
- Les eaux de lavage et de rinçage ainsi que les restes de bouillies doivent être éliminés, Ils ne doivent en aucun cas contaminer les étangs, mares, cours d'eaux, ni les points d'eau, les eaux naturelles el les égouts : **Produit Toxique pour les organismes aquatiques**.
- Tenir hors de la portée des enfants et des personnes non averties
- Le local de stockage qui ne doit contenir ni boissons, ni aliments destinés à la consommation humaine ou animale doit être frais, sec et bien aéré: Produit inflammable
- Respecter les doses prescrites et les époques d'application.

En cas d'incident ou d'accident, appeler le Centre Anti-poison au Maroc Institut d'hygiène : Av. Ibn Toumart. Rabat Tel: 05 37 68 64 64 / N° Eco: 0801 000 180

Garantie et responsabilité:

Notre responsabilité se limite à la fourniture du produit dans son emballage d'origine hermétiquement fermé et conformes à l'homologation délivrées par les autorités marocaines compétentes. Nous ne sommes pas responsables des conséquences directes ou indirectes résultant du stockage inapproprié ou l'utilisation contraire à l'homologation. De nombreux facteurs, comme les cultures sous stress ou les conditions météorologiques, peuvent entrainer la baisse des performances du produit ou causer des dégâts à la culture traitée. Nous ne sommes pas responsables de tels résultats.

[®]Marque déposée Cheminova A/S. Thyborønvej 78 7673 Harboøre Danmark.

Dangereux



















